



**COMPTE RENDU DE  
LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 22 MAI 2017**

**Mairie de RIVOLET**

69640

**Présents:** Pierre-Yves BURLLOT, Béatrice BOUGAIN, Gilles AUTHIER, Christian BENOIT, Raymonde MUTABAZI, Nadine BIARD, Corinne AUCAGNE, Sylviane AULAS, Laure d'HARCOURT, Michel MARGAND, Stéphanie DUBOST-SANDRIN, Emmanuel FELLOTT, Baptiste CHASSET

**Excusée :** Annick THOMASSET (a donné pouvoir à Sylviane AULAS)

**Absent :** Charles-Alexandre ORTONNE

**Secrétaire de séance:** Béatrice BOUGAIN

Avant de débiter le Conseil municipal, la parole est donnée à Madame Azenor GUIDE-MASSON, Madame Oriane MUTABAZI, Madame Caroline KOMORN qui présentent leur projet de création d'un jardin partagé dans la parcelle située au-dessus du parking de l'auberge. Le Conseil est favorable, il accepte que le terrain communal soit utilisé comme jardin partagé et propose que la mise en œuvre de ce projet se fasse en lien avec la commission Développement Durable - Agenda 21.

Monsieur le Maire remercie les participants de leur présence et ouvre la séance.  
Le compte rendu du Conseil municipal du 16 mars 2017 est approuvé à l'unanimité.

**1. DELIBERATION MODIFICATIVE – TRANSFERT SECTION « RECETTES DE FONCTIONNEMENT »**

La Perception a informé la commune qu'il ne fallait pas prévoir 4 640€ en recettes de fonctionnement (compte 002) sur le budget 2017 puisque cette somme a déjà été prévue sur le budget de la commune en 2016 (dissolution du SIEOV).

Monsieur le maire propose de prélever 4 640€ du compte 002 (recettes de fonctionnement) et de les transférer sur le compte 73111 (recettes de fonctionnement) pour un montant de 3 806€ et sur le compte 7381 (recettes de fonctionnement) pour un montant de 834€.

Le Conseil municipal délibère et vote à l'unanimité cette décision modificative.

## **2. DELIBERATION MODIFICATIVE - AUGMENTATION DE CREDITS - COMPTE « INTERETS DES EMPRUNTS »**

*Les services de la Préfecture du Rhône informe que les prévisions au compte 66111 en dépenses de fonctionnement ne couvrent pas les charges d'intérêt de l'exercice 2017 inscrits sur les annexes de l'état de la dette.*

*Monsieur le maire propose de prélever 790 € du compte 6064 (fournitures administratives) et de les transférer sur le compte 66111 (intérêts des emprunts).*

*Le Conseil municipal délibère et vote à l'unanimité cette décision modificative.*

## **3. DELIBERATION – DEMANDES DE SUBVENTION REGIONALE AU TITRE DE LA REALISATION DE TRAVAUX D'INVESTISSEMENT : SALLE DES FETES - ECOLE – MAIRIE – HANGAR COMMUNAL**

*Monsieur le maire propose de constituer des dossiers de demandes de subvention auprès de la Région Auvergne – Rhône Alpes, pour la réalisation de travaux d'investissement à savoir l'aménagement du bar de la salle des fêtes, l'isolation phonique de l'école, la rénovation de la salle et des bureaux de la mairie et la mise en place d'une plateforme métallique dans le hangar communal.*

*Après délibération, le Conseil vote à l'unanimité ces demandes de subvention auprès de la Région.*

## **4. DELIBERATION – SUBVENTION POUR LE RESEAU D'AIDES SPECIALISEES POUR LES ENFANTS EN DIFFICULTES (R.A.S.E.D.) DE ANSE-GLEIZE – ANNEE 2017**

*Monsieur le maire propose d'attribuer une aide financière pour l'installation et le fonctionnement du R.A.S.E.D. de Anse-Gleizé pour l'année 2017. Cette aide sera versée sous forme de subvention pour un montant de 186.75€.*

*Après délibération, le Conseil vote à l'unanimité le versement de cette subvention.*

## **5. DELIBERATION – DESAFFECTATION ET ALIENATION PARTIELLE D'UN CHEMIN RURAL SITUE AU LIEUDIT « LE JACQUEMARD »**

*Suite au rapport d'enquête publique, aucune remarque importante n'a été formulée.*

*La commune de Rivolet procédera à l'achat d'une surface de 225 m<sup>2</sup> aux consorts SANDRIN et à la vente, à ces mêmes consorts, d'une surface équivalente à proximité afin de simplifier l'accès à leur propriété. Il convient de préciser que les frais de géomètre et le remblaiement sont à la charge du demandeur, à savoir les consorts SANDRIN.*

*Après délibération, le Conseil vote à l'unanimité pour autoriser Monsieur le maire à procéder aux formalités correspondantes.*

## **6. DELIBERATION – SECOURS EXCEPTIONNEL REMBOURSABLE**

*Les membres du C.C.A.S. réunit précédemment sous la présidence de Monsieur Christian BENOIT, adjoint au maire, propose de prêter 1 500€ à une personne habitant la commune pour qu'elle puisse régulariser le paiement de ses loyers.*

*Par ailleurs, le C.C.A.S. a permis la remise en relation avec le service social du Département.*

*Après délibération, le Conseil vote à l'unanimité cette aide financière remboursable ainsi que l'échéancier de remboursement.*

## **7. DELIBERATIONS – DEMANDE DE DOTATION 2017 RELATIVE AUX AMENDES DE POLICE**

*Monsieur le maire explique au Conseil municipal que la dotation des amendes de police est une subvention du Département du Rhône issue des amendes de police perçues qui sert à des projets d'amélioration de la sécurité.*

*Il propose de faire un nouveau dossier pour l'année 2017 pour un projet d'un montant de 10 000 €, plusieurs endroits sur la voirie communale nécessitant des aménagements de sécurité.*

*Après délibération, le Conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.*

## **8. RAPPORTS ANNUELS ET FICHES QUALITE RELATIFS A LA QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE : C.A.V.B.S. ET S.M.I.E. CENTRE BEAUJOLAIS**

*Sont présentés les rapports 2016 de la C.A.V.B.S. et du S.M.I.E. Centre Beaujolais sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Ces rapports sont disponibles en mairie et consultables sur le site internet de Rivolet.*

## **9. INFORMATIONS DIVERSES**

- *Voirie : La commune est toujours dans l'attente, de la part de la CAVBS, du versement de 10 000€ en attribution de compensation correspondant aux travaux d'investissement de voirie 2015.*
- *Ecole : La commune travaille à l'organisation des NAP pour l'année scolaire 2017-2018, sachant qu'un décret en faveur de la semaine des 4 jours peut encore être voté.*
- *Bâtiments : Monsieur Gilles AUTHIER prévoit le nettoyage des graffitis présents au niveau de la bascule du village.*
- *Urbanisme : Monsieur Christian BENOIT propose la prochaine réunion de la commission « Urbanisme » le mardi 6 juin à 18h en vue de préparer une modification du P.L.U.*
- *Gestion du Personnel : Le contrat de Madame Natacha RIVIER prend fin le 31 août 2017. Une réunion est programmée courant juin, la date reste à définir.*
- *Auberge : Il convient de programmer une réunion avec les aubergistes avant de début de l'été.*
- *Contrat Local de Santé : Un diagnostic est en cours, il porte sur 4 types de population : petite enfance, jeunesse, personnes vulnérables, personnes âgées. Madame Sylviane AULAS a rendez-vous le mardi 23 mai avec Madame GRIMALDI, coordonnatrice du C.L.S mental.*
- *Hippotoufer : Une lettre de remerciements a été adressée à la commune pour son aide financière pour l'année 2017.  
En partenariat avec la commune, Hippotoufer organise à la salle des fêtes un concert « Joropo Jam » le samedi 20 mai.*
- *BCD de l'école : Le déménagement de la BCD dans le local garderie avec l'aménagement nécessaire sont prévus pendant les congés d'été.*

## **6 – QUESTIONS DIVERSES**

*Concernant le bâtiment agricole de Monsieur Christian LARRAS, il est constaté l'absence de haie telle que formulée dans le dossier de demande de travaux. Un courrier lui sera donc adressé en ce sens.*

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30*